



KEYSTONE

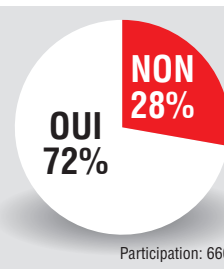
NIDWALD Deux plongeurs français portés disparus

Deux plongeurs français ont disparu dimanche dans le lac des Quatre-Cantons. La police les recherche à l'aide d'une caméra sous-marine, a-t-elle fait savoir hier. Des plongeurs ont également procédé à des recherches, jusqu'ici en vain. Les deux hommes étaient descendus à une profondeur de 40 à 60 mètres. /ats

LA QUESTION DE SAMEDI

Faut-il limiter le versement des rentes AVS/AI à l'étranger?

L'EXPRESS L'Impartial



Participation: 660 votes

SONDAGE NATIONAL

Les Suisses ne veulent pas d'une baisse des rentes AVS

Près de 20 000 sondés parlent aux politiciens: pas de sacrifice dans l'AVS sinon solliciter les hauts revenus, cibler l'immigration sur ceux qui s'intègrent et, selon l'âge, garder une armée de milice.

BERNE
FRANÇOIS NUSSBAUM

Quelque 19 000 personnes ont répondu, sur internet, à une cinquantaine de questions sur la prévoyance vieillesse, l'intégration des étrangers et l'armée. Dans le cadre de l'association Vimentis, huit étudiants de Saint-Gall et Zurich ont mené le sondage. Les réponses ont été pondérées selon plusieurs critères (âge, sexe, région, formation) pour être statistiquement représentatives.

Sur la retraite, la majorité politique actuelle n'est suivie que sur la hausse à 65 ans de l'âge de la retraite des femmes (61% des sondés). Pour le reste: pas de diminution des rentes ni de hausse de cotisations (sauf pour les hauts revenus), mais on peut solliciter davantage l'impôt sur l'alcool et le tabac. A noter que seuls 40% estiment leur rente assurée dans la durée (et à peine 20% des jeunes).

Concernant la question conflictuelle de la retraite anticipée, 69% sont d'accord de la

faciliter pour ceux qui exercent une profession pénible, même si cela doit peser sur l'ensemble du système. Quant à l'abandon de l'âge de la retraite comme référence, au profit d'une totalisation des années de cotisations, le résultat est moins net: 47% disent oui, contre 36% (17% ne se prononcent pas).

Sur la politique migratoire, deuxième thème, la population semble davantage en phase avec la politique. Si 39% souhaitent d'abord limiter l'immigration, 39% également veulent surtout des mesures d'intégration obligatoires. Des mesures qui concernent principalement la langue, avant l'entrée à l'école (60%) ou pour les candidats à la naturalisation (84%), avec contrat et sanctions (69%).

Il y a quelques nuances. Ainsi, à l'école, les enfants d'immigrés doivent pouvoir bénéficier de leçons sur leur culture et leur langue maternelle (54% contre 13%). Et les efforts d'intégration des étrangers méritent qu'on accélère l'octroi du permis de séjour. Mais 55% souhaitent quand même des campagnes dans certains pays, visant à réduire l'attrait de la Suisse comme terre d'immigration.

Quant à l'armée, troisième thème, le sondage montre un soutien à sa mission actuelle: de petites majorités ne veulent pas plus (ni moins) de moyens



RETRAITÉS Une majorité de sondés ne veut ni d'une diminution des rentes ni d'une hausse des cotisations, sauf pour les hauts revenus. (KEYSTONE)

de défense, d'engagement pour des missions civiles ou d'opérations de maintien de la paix à l'étranger. Un peu plus, tout de même, d'aide en cas de catastrophe. Le système de milice a toujours la cote (54%).

Mais peu (11%) préconisent le service militaire obligatoire: les conflits de conscience peuvent mener à la protection ci-

vile (33%), voire au libre-choix entre l'armée, le service civil ou la protection civile (39%). Les opinions sont partagées sur la tradition de l'arme à la maison: l'abandonner (31%) ou le libre-choix (39%). Les femmes, elles, n'en veulent plus (50%).

A noter d'importantes différences selon l'âge. Le système

de milice est plébiscité à 70% chez les plus de 65 ans mais descend à moins de 40% chez les jeunes. A l'inverse, une professionnalisation de l'armée trouve 42% d'adeptes chez les jeunes mais 22% chez les plus âgés. Quant au renoncement pur et simple à une armée, il va de 18% chez les jeunes à 6% chez les aînés. /FNU

ÉLECTRICITÉ

La libéralisation a mis les tarifs sous haute tension

Entre 2008 et 2009, phase de libéralisation partielle du marché de l'électricité, les prix du courant ont fortement augmenté. La hausse se situe entre 2,8% et 12,5% selon les catégories de clients, a indiqué hier le Surveillant des prix dans sa newsletter.

Durant les années qui ont précédé l'ouverture (2004-2008), les prix de l'électricité avaient encore baissé en moyenne entre 2,5% et 4,8%, souligne Monsieur Prix.

Le Surveillant des prix a relevé les tarifs de l'ensemble des entreprises électriques de Suisse et calculé les prix moyens pour différentes catégories de consommateurs, soit différents types de ménages, agriculture et petites entreprises.

Les gros consommateurs n'ont pas été intégrés à la comparaison car les données dispo-

nibles n'étaient pas suffisamment fiables. Selon les données relevées, les ménages disposant d'un chauffage électrique à accumulation sont les plus touchés. Cela est dû en premier lieu au fait que pour cette catégorie, la consommation nocturne est décisive, et qu'une hausse du tarif de nuit influence fortement le prix de l'électricité.

Monsieur Prix souligne que sans les modifications urgentes de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité du 12 décembre 2008 et les interventions juridiques de la Commission fédérale de l'électricité (ElCom), ces augmentations auraient été encore plus élevées.

En juillet 2009, l'ElCom avait en effet baissé les tarifs sur la base d'une évaluation sommaire. La facture des consommateurs a ainsi été allégée



TARIFS DE L'ÉLECTRICITÉ Des hausses entre 2,8 et 12,5% entre 2008 et 2009. (ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

de 13%. Cette décision a aussi conduit à un gel des tarifs pour 2010 et calmé la discussion au sujet du prix de l'élec-

tricité. Selon l'ElCom toutefois, les tarifs 2010 auraient dû diminuer davantage encore. Le Surveillant des prix a éga-

lement analysé sur une plus longue période les modifications de prix. Durant les années qui ont précédé l'ouverture du marché (2004 à 2008), les prix du courant ont en moyenne diminué.

Cette tendance a clairement été stoppée par les hausses du 1er janvier 2009. Dans l'ensemble, les prix de l'électricité pour les ménages ont augmenté entre 2004 et 2009 entre 1,6% et 9,2%. Pour les petites entreprises artisanales aucune tendance moyenne ne peut être constatée.

Les tarifs de l'électricité pour 2009 avaient suscité la controverse. Pas moins de 2500 réclamations avaient été adressées à l'ElCom. Après examen, cette dernière avait exigé des baisses de tarifs à une quarantaine d'exploitants, soulageant de 425 millions de francs la facture des consommateurs. /ats

En bref

■ ETERNIT
Le procès se poursuit à Turin

Le procès du groupe Eternit SA Italia se poursuivra à Turin. Le tribunal a rejeté hier une demande de déplacer les débats à Gênes, où la société avait son siège. Ce transfert était réclamé par les avocats des deux accusés, dont le milliardaire suisse Stephan Schmidheiny. /ats

■ BÂLE-CAMPAGNE
Un automobiliste blessé deux fois un cycliste

Un automobiliste âgé de 58 ans a renversé un cycliste âgé de 64 ans dans un giratoire samedi à Reinach (BL). Le conducteur est descendu de sa voiture pour lui porter secours mais a oublié d'éteindre le moteur et de serrer le frein à main. Le cycliste a donc aussi été écrasé par le véhicule. Souffrant vraisemblablement d'une fracture à une jambe, il a été transporté à l'hôpital, a fait savoir hier la police bâloise. /ats

■ LAUSANNE
Une permanence médicale de formation

Première suisse: une permanence médicale ouvrira le 6 avril au Flon à Lausanne afin de désengorger les urgences du Chuv. Elle sera également un lieu de formation de jeunes médecins qui travailleront sous la responsabilité de praticiens déjà installés. «Nos urgences sont pleines», a souligné hier le conseiller d'Etat vaudois Pierre-Yves Maillard en présentant la permanence PMU-Flon. Il fallait «agir pour retenir la demande» de soins qui submerge les hôpitaux, en particulier durant la tranche 17h-20h. /ats

■ UNION PATRONALE
Assurance chômage en ligne de mire

Alors qu'elle digère encore l'échec de la baisse des prestations de la LPP devant le peuple, l'Union patronale a déjà lancé hier son nouveau combat. Elle veut à tout prix éviter un refus de la révision de l'assurance chômage, combattue par un référendum de la gauche L'essentiel, pour l'Union patronale, est d'éviter l'alternative qui consisterait à augmenter davantage les cotisations salariales. En cas de refus de la révision par le peuple, le Conseil fédéral risque de faire passer la hausse des cotisations prévue de 0,2 à 0,4%. La moitié serait à la charge des employeurs. /ats

■ ZURICH
Les requérants cessent leur grève de la faim

Les requérants d'asile frappés d'expulsion ont cessé leur grève de la faim dans le centre de détention de l'aéroport de Zurich, a indiqué hier une porte-parole du service d'exécution des peines. Une dizaine de détenus sur 93 avaient entamé une grève de la faim le 18 mars. Le mouvement avait été lancé après la mort d'un trafiquant de drogue nigérian de 29 ans, décédé en plein renvoi forcé alors qu'il faisait la grève de la faim. La cause de son décès n'est toujours pas connue. Selon l'autopsie, aucune trace de maladie ou d'intervention d'un tiers n'a été constatée. D'autres examens sont en cours. /ats